

LA LETTRE

SERVICE D'INFORMATION ET DE CONSEIL AUX FAMILLES



N° 14 - mai/juin 2011

Zoom sur ...

► La circulaire de rentrée

Parue au BO n°18 du 5 mai 2011, la circulaire du 2 mai, dite circulaire de rentrée, est adressée notamment aux chefs d'établissement et aux professeurs.

Elle liste les priorités à mettre en oeuvre dans les établissements pour l'année 2011/2012.

En voici quelques morceaux choisis plus ou moins concrets :

Poursuite de la réforme du lycée – Informer les parents sur les enseignements d'exploration

Pour les classes de 2^{nde}, « l'approfondissement et l'aide à la construction du projet d'orientation ne doivent pas être laissés de côté ». « Le tutorat doit être effectivement mis en place dans tous les lycées ». Les enseignements d'exploration ne constituant pas des « pré-requis pour s'engager dans telle ou telle série ni pour choisir tel ou tel enseignement spécifique en 1^{ère} », l'information sur leurs objectifs et leurs contenus « doit être renforcée en amont de l'entrée en 2^{nde}, auprès des principaux, des professeurs, des élèves et de leurs parents ». Les élèves volontaires peuvent suivre les stages de remise à niveau, « sur recommandation du conseil de classe ».

Quant à la rénovation de la voie technologique, l'objectif affiché est d'augmenter les effectifs des séries rénovées (STL, STI2D et STID2A) et « de former des techniciens à haut niveau de qualification. Une attention particulière doit être portée à l'implantation de ces formations, y compris dans les lycées qui n'accueillent pas aujourd'hui de séries technologiques ». L'équilibre entre les formations de bac pro et de CAP doit être recherché « dans le cadre de l'élaboration des contrats du plan régional de développement des formations professionnelles. Toute forme de mixité des publics (élèves, apprentis ou adultes en formation) est à encourager dans les formations professionnelles. »

Internats d'excellence – Campagne de communication auprès des familles

Les 20 000 places annoncées pour la rentrée 2012 seront proposées soit dans un établissement dédié, soit dans le cadre de places labellisées et concernent toutes les filières. La circulaire annonce « une campagne de communication auprès des familles, amorcée le plus tôt possible ». Elle évoque aussi « un schéma plus global de développement des internats dans chaque académie avec nécessité

de rééquilibrer l'offre entre les collèges et les lycées (...) il faut encourager les collégiens et leurs parents à choisir ce mode d'hébergement »

Mobiliser tous les acteurs de l'orientation – Expérimentation d'une « 3^{ème} prépa-pro »

La circulaire recommande la **concrétisation de la mise en œuvre du parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF)** « dans les enseignements disciplinaires et dans des temps spécifiques d'information sur les métiers, les formations et la connaissance de soi ». Enfin, « à côté de l'option de 3 heures en collège, il est proposé d'expérimenter une 3^{ème} « prépa-pro », à partir de l'actuel module de 6 heures de découverte professionnelle ».

Dialoguer avec les parents

Brochure sur l'autorité parentale et mallettes des parents 6^{ème} et 3^{ème}

La circulaire propose de reconduire la « **mallette des parents en 6^{ème}** », proposée dans 1 300 collèges en 2010/2011 ». « Une brochure relative aux modalités d'exercice de l'autorité parentale a été élaborée en concertation avec la médiatrice d'Education nationale et vise à mieux informer les parents séparés ou divorcés sur leurs droits et devoirs ».

La « **mallette des parents 3^{ème}** » sera mise en place à titre expérimental pour 2 ans dès 2011, dans 39 collèges de l'Académie de Versailles. Elle doit « améliorer le dialogue entre l'école et les parents sur l'orientation sous forme d'ateliers-débats et d'accès à des informations relatives à la connaissance des formations en lycée, des stages et des métiers ».

Cinq axes prioritaires sont définis pour promouvoir l'éducation et la santé

- « l'hygiène de vie, l'éducation nutritionnelle et la promotion des activités physiques »
- « l'éducation à la sexualité, l'accès à la contraception, la prévention des IST et du Sida »
- « la prévention des conduites addictives et la lutte contre les jeux dangereux »
- « la prévention du mal-être »
- « la formation aux premiers secours »

Concernant la scolarisation des élèves en situation de handicap, les priorités annoncées sont :

- la création de pôles pour l'accompagnement à la scolarisation des jeunes sourds (Pass)
- l'organisation des unités d'enseignement (U E)
- la collaboration entre les services médico-sociaux et les établissements scolaires .

Il est rappelé la nécessité que les autorités académiques se rapprochent des responsables des MDPH afin de mettre en place les outils de régulation des prescriptions, de suivi et d'évaluation des activités des AVSi

► A suivre

Campagne JOC « libère tes choix ! »

Novembre 2010 – février 2011 : consultation nationale auprès des 15-30 ans. Leur optimisme prédomine, même si 39 % seulement se disent tout à fait libres de choisir leur orientation scolaire.

Avril 2011 – octobre 2011 : 250 tables-rondes et cinés-débats organisés à partir des résultats de la 1^{ère} étape.

A partir de novembre 2011, mise en oeuvre d'actions et projets locaux au sujet notamment de l'orientation, la santé,...

[En savoir +](#)

[En savoir +](#)

Livret de compétences expérimental

L'expérimentation touche 166 établissements, sur 25 académies et 10 régions. Parmi eux 9 établissements privés dans les Académies de Clermont-Ferrand (LP à Issoire), Montpellier (2 LGT à Montferriez sur Lez et Nîmes), Nantes (collège, LP en Vendée), Rennes (2 LG en Morbihan, LGT à Rennes, collège en Côtes d'Armor), Toulouse (LGT en Aveyron).

18 000 élèves sont concernés, soit 832 classes ; les parents sont théoriquement et diversement impliqués dans cette démarche.

L'expérimentation suivra son cours en 2011/2012 et donnera lieu à un rapport présenté au Parlement en septembre 2012.

[En savoir +](#)

[Et nous consulter pour les infos par académie.](#)

Le harcèlement à l'école

Ce sujet préoccupant a fait l'objet d'assises nationales les 2 et 3 Mai 2011. En conclusion, le ministre de l'éducation nationale Mr Luc Chatel a énoncé un plan d'actions dont :

- la création d'un guide qui sera mis en ligne et diffusé par voie électronique à chaque établissement scolaire.

- la mise en place d'une formation qui sera ouverte, entre autre, à un parent délégué par académie.

- La signature (le 6 juin dernier) d'une convention pour lutter contre le cyber harcèlement entre élèves, notamment sur le réseau Facebook.

- La mise en place déjà effective d'une ligne téléphonique gratuite : Net Ecoute N° 0 820 200 000

A noter également, la proposition de l'association «e-enfance» qui souhaite mettre son savoir-faire à la disposition des établissements, des élèves et de leurs parents.

Auxiliaires de vie scolaire

Au cours de la Conférence nationale du handicap du 8 juin dernier Mr Sarkozy a déclaré vouloir recruter davantage d'auxiliaires de vie scolaire et mieux les former. Il souhaite également ne plus avoir recours à des contrats aidés mais à de véritables contrats d'assistants d'éducation mieux rémunérés en impliquant les associations déjà engagées sur cette problématique.

[En savoir +](#)

► Vie du mouvement

L'Apel vient de signer deux nouvelles conventions avec :

- 100 000 entrepreneurs

Béatrice Barraud et Philippe Hayat, président de l'association 100 000 entrepreneurs, ont signé une convention de partenariat, le 6 mai, au collège Notre-Dame de Lourdes à Paris. L'association forme et envoie des professionnels auprès des collégiens pour leur transmettre la culture d'entreprendre.

[En savoir +](#)

- L'USEM

Le 4 Avril 2011, signature par Béatrice Barraud d'une convention entre L'USEM (Union nationale des sociétés étudiantes mutualistes régionales) et l'Apel nationale.

Ce partenariat pourra être une aide à des actions de sensibilisation et de prévention de la santé

menées auprès des collégiens et lycéens en s'appuyant sur des référents USEM régionaux.

[En savoir +](#)

► Outils

Entretenir la flamme BDI avec le livret de **présentation du BDI « Le BDI au cœur de l'orientation »**. Ce document est utile et précieux pour achever de vaincre les résistances à la création de BDI, ou pour conforter des parents hésitants à s'engager dans l'animation du BDI.

Il est encore disponible en quantité.

[Pour le commander > aller sur la page d'accueil intranet, rubrique > commander du matériel](#)

Enfants précoces

Les enfants intellectuellement précoces, qui sont-ils ? Comment faire face à leur complexité ? L'Association « Etincelle » organise des théâtres-forums pour aider chacun à s'interroger sur ses propres représentations et faire ainsi évoluer une réflexion collective.

[Pour plus de renseignements :](#)

Prendre Contact avec Alex Graci

Formateur Comédien Social auprès des EPI

Portable : 06 77 01 24 93

Courriel : alex.gracia@gmail.com

Jeux dangereux

Une brochure vient d'être publiée par le ministère de l'Education nationale.

Ce guide intitulé : « jeux dangereux et pratiques violentes » a été réalisé pour aider la communauté éducative à identifier les cas de harcèlement.

[En savoir +](#)

► A noter

Phobie scolaire

Harcèlement, phobie scolaire ont fortement émergé cette année dans l'actualité de l'école et fait l'objet de plusieurs communications : forum sur le stress à l'école, 7^e forum adolescences, assises nationales sur le harcèlement... Nous vous rappelons qu'une association de parents concernée par la phobie scolaire existe, en voici les coordonnées : www.phobiescolaire.org

(Vous retrouverez également les coordonnées de ce site dans le répertoire des associations spécialisées sur le site intranet de l'Apel)

► A Savoir

Commissions d'appel

Le guide de la procédure d'appel disponible sur intranet vient d'être remis à jour !

N'hésitez pas à le consulter pour informer les parents qui siègent en commissions d'appel.

► Vie du réseau ICF

< A noter dans vos agendas >

Les rencontres ICF 2011-2012 :

- Vendredi 14 octobre 2011
- Samedi 28 janvier 2012
- Samedi 12 mai 2012

La formation initiale des nouveaux responsables ICF :

- Vendredi 18 et samedi 19 novembre 2011

Voici la dernière lettre de l'année...
A la prochaine rentrée vous retrouverez cette lettre « relookée »

Apel service

Responsables ICF, savez-vous que les juristes, psychologues et conseillers scolaires ou familiales de la plateforme téléphonique Apel service sont aussi disponibles pour vous ?

N'hésitez pas à les appeler au **0 810 255 255**
(10h-12h / 14h-16h sauf le mercredi)

